



# NORVILLE INFOS

Octobre 2017-10

## Informations municipales :

### Droits de Marais :

Le reversement des droits de marais aura lieu le Judi 26 Octobre 2017 de 10h00 à 11h30 et de 14h00 à 19h00 en mairie.

Pour percevoir ce droit, il est impératif d'être domicilié à Norville au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 et d'être inscrit sur les listes électorales de la commune. Les personnes ayant rejoint notre commune après le 1<sup>er</sup> janvier 2017 seront éligible pour le reversement de l'année 2018.

Rappel : Le reversement du Droit de Marais est possible uniquement sur cette journée, il vous sera impossible de vous rendre à la Trésorerie de Lillebonne pour le percevoir ultérieurement. Les personnes ne pouvant se déplacer ce jour peuvent donner procuration écrite à un proche ou un voisin.

### Restriction de l'usage de l'eau (arrêté préfectoral du 02 octobre 2017):

Malgré les pluies du mois de septembre, les restrictions de l'usage de l'eau sont maintenues sur le territoire de la communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine. Cet arrêté, consultable sur le site internet de la mairie ([www.norville.fr](http://www.norville.fr)) est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2017.

### Rappel des règles d'utilisation de la « cabine du livre » :

Courant mai, l'ancienne cabine téléphonique a retrouvé une nouvelle vie. Après 5 mois de fonctionnement, le projet est une réussite, l'ensemble des utilisateurs jouant le jeu en prenant et en déposant des livres. Néanmoins, on constate de temps en temps un manque de respect quant à l'état de la cabine (livres entassés par terre, non rangés sur les étagères...). Il a également été retrouvé des livres « pour adultes ». Nous vous rappelons que ce lieu est utilisé par tous (petits et grands), il vous est donc demandé de ne pas déposer de livres réservés aux adultes dans cette cabine.

## Vie associative :

### Téléthon :

Afin de préparer au mieux cette nouvelle édition, une réunion aura lieu **mardi 10 octobre** prochain à **19h00** à la salle des fêtes. Toute personne souhaitant prendre part à l'organisation est la bienvenue.

Rappel : La troupe de Norville en Fête organise le **vendredi 13 octobre** à **21h00** une soirée théâtre au profit du Téléthon, à la salle des fêtes.

### Les Amis de l'Ecole :

Une **vente de chocolats** est organisée par l'association. Les commandes sont à faire auprès de l'école avant le **20 octobre** pour une livraison début décembre (bon de commande disponible en mairie, à l'école ou sur le site internet de la mairie).